Cancer du poumon : un test sanguin pour le détecte

Abderrahim DERRAJI - 2014-11-03 20:15:02 - Vu sur pharmacie.ma

Une étude réalisée par des chercheurs du Centre hospitalier universitaire de Nice a montré qu'on peut gagner jusqu'à trois ans dans le dépistage d'un cancer du poumon chez des patients à risque grâce à des prélèvements sanguins. L'étude, à paraître dans la revue Plos One, démontre qu'il est possible de détecter le cancer du poumon plusieurs mois ou plusieurs années avant que celui-ci soit visible par imagerie, lors d'un examen au scanner. Des prises de sang régulières ont été effectuées sur 245 sujets fumeurs sans cancer, dont 168 souffrant de Bronchopathie chronique obstructive (BPCO) précise le CHU.

Les chercheurs ont mis en évidence la présence de cellules cancéreuses circulantes "sentinelles" chez cinq d'entre eux alors que les examens au scanner n'avaient pas permis de détecter de nodule pulmonaire.

"Les cancers se sont développés uniquement sur les personnes ayant ces cellules tumorales circulantes. Pour l'une d'elle, l'apparition radiologique du cancer du poumon a été constatée trois ans après la détection de ces cellules", a dit à Reuters le professeur Paul Hofman, qui a dirigé les équipes de recherche.

Selon lui, cette découverte permet d'optimiser la surveillance des sujets à risque et de les opérer "au bon moment" pour préserver les chances de survie, à savoir le stade le plus précoce possible d'apparition de la maladie. "D'autant que seulement 15% des cancers du poumon sont actuellement diagnostiqués à un stade de maladie localisée", précise-t-il.

"Les cinq patients ont été immédiatement opérés et l'analyse pathologique effectuée sur le nodule a confirmé le diagnostic de cancer du poumon. Le suivi d'un an minimum après chirurgie n'a montré aucun signe de récidive", dit le CHU de Nice dans un communiqué.

Si le test développé par Rarecells Diagnostics, émanation de l'Inserm, de l'université Paris-Descartes et de l'AP-HP, permet de connaître les résultats en trois à quatre heures, il n'est pas question à ce jour de le généraliser, prévient Paul Hofman.

"Il faut une certaine expertise médicale et cela concerne uniquement des personnes à haut risque. C'est une avancée considérable mais il faut rester prudent", explique-t-il.